

Attribution de temps

Étant donné que les libéraux sont au pouvoir depuis 1970, le déficit n'est certes pas un problème à court terme. Il est scandaleux que le déficit ait ajouté quelque 120 milliards de dollars à la dette nette de notre pays en 18 ans et c'est sûrement la meilleure preuve que nous puissions donner aux Canadiens de l'incompétence et de l'incurie totales du gouvernement.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je trouve intéressant mais plutôt étrange que le député de York-Peel (M. Stevens) ait pris la parole pour prétendre qu'on était sur le point de museler l'opposition quand il n'y a pas une demi-heure, lorsque nous avons donné à entendre que nous aimerions débattre la semaine prochaine telle question plutôt que telle autre, c'est le député de York-Peel lui-même qui a refusé catégoriquement en disant: «Vous n'obtiendrez pas mon consentement pour tenir ce débat.» Si un député n'avait pas été expulsé de la Chambre aujourd'hui après avoir traité quelqu'un d'hypocrite, je n'oserais vous dire quel épithète j'aurais employé.

De toute façon, je voudrais traiter du problème à l'étude, soit de la piètre gestion financière du gouvernement fédéral. Le gouvernement n'a pas su faire preuve de jugement en investissant les derniers publics perçus grâce au fisc et à d'autres moyens, pas plus que les fonds provenant d'emprunts. Le gouvernement n'a pas su établir ses propres priorités. Contrairement au député de York-Peel qui a des vues étroites à propos de ces questions, je ne crois pas que l'emprunt en tant que tel soit forcément une mauvaise chose. Je suis persuadé que chacun de nous ici s'est probablement adressé à un moment donné à une institution financière pour emprunter. La plupart aurait probablement souscrit une hypothèque pour acheter une maison et auront pris probablement bien des années pour la rembourser. Fait intéressant, un emprunt de ce genre est, à mon avis, une chose tout à fait appropriée. Toutefois telle n'est pas l'intention du gouvernement en empruntant. Le gouvernement n'emprunte pas pour des raisons de ce genre. Il a emprunté parce que ses recettes ont diminué de façon spectaculaire et, entre autres raisons, parce qu'un chômage généralisé au Canada a réduit les impôts qu'il percevait. Le chômage a réduit le pouvoir d'achat d'un nombre très important de consommateurs et la diminution de ce pouvoir d'achat a fait ralentir chez nous la fabrication des marchandises destinées à la consommation. Ce ralentissement a réduit le rendement d'un grand nombre de petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que les impôts payés au gouvernement fédéral. Il s'ensuit qu'alors même où les engagements du gouvernement sont non seulement appréciables mais qu'ils augmentent chaque jour par suite du chômage élevé au Canada, ses recettes chutent de façon spectaculaire.

Si le gouvernement déclarait: «Nous songeons à faire de nombreux placements de fonds au nom des contribuables canadiens. Par exemple, nous nous proposons de reconstruire nos installations portuaires intérieures et côtières. Si le gouvernement nous promettait de favoriser la mise en chantier de maisons abordables; s'il manifestait son intention d'aider la collectivité agricole à remplacer les machines et le matériel agricoles devenus désuets; s'il présentait des programmes lui permettant de travailler de concert avec le secteur automobile et les provinces pour stimuler la capacité de production de ce secteur et l'aider à affronter la concurrence tout en fabriquant des véhicules de meilleure qualité et à des prix concurrentiels pour les Canadiens, et s'il expliquait que c'est à cette fin qu'il compte

emprunter les sommes réclamées; s'il se disait décidé à faire construire un pipe-line transcontinental qui relie entièrement l'Est à l'Ouest, et ce, plus rapidement que prévu afin de réaliser l'objectif de parfaite autarcie énergétique du Canada dans un très proche avenir; s'il résolvait d'entreprendre un programme de réaménagement des services ferroviaires de transport des marchandises et des passagers de façon à satisfaire aux besoins de la prochaine génération; s'il expliquait à la Chambre des communes qu'il devait emprunter par anticipation sur ses recettes futures pour se lancer dans tous ces projets, il nous trouverait alors bien disposés et attentifs à sa requête.

• (1550)

Du fait que vous avez examiné toutes ces questions, monsieur le Président, je sais que vous conviendrez sans conteste qu'un programme d'envergure de construction domiciliaire redonnerait du travail à deux ou trois mille chômeurs pendant l'année civile en cours. Nous récupérerions aisément les frais engagés par un tel programme grâce à l'impôt versé par les travailleurs et aux prestations d'assurance-chômage que nous économiserions. Les retombées se répercuteraient sur la collectivité canadienne du fait d'une consommation accrue. Les capitaux investis dans la construction de ces maisons seraient récupérés au moyen des versements hypothécaires et des loyers exigés.

Si vous poussiez le raisonnement un peu plus loin, chose que vous avez certainement faite, monsieur le Président, vous comprendriez que si nous accordions des fonds à la collectivité agricole pour l'encourager à remplacer ses machines et son outillage désuets, non seulement nous nous retrouverions dans une situation plus favorable à l'avenir, mais nous réussirions également à tenir nos engagements en matière d'exportation. En outre, nous redonnerions du travail aux employés de Massey-Ferguson, d'International Harvester et de toutes les autres usines. Ces gens quitteraient les rangs des chômeurs pour rejoindre ceux des contribuables et participer ainsi activement au bien-être collectif. Voilà de quoi redonner confiance à la nation.

La construction du pipe-line d'Est-Ouest redonnerait du travail à des centaines, voire des milliers, de sidérurgistes qui chôment en ce moment en Saskatchewan et dans l'est du Canada.

Si nous examinions ces programmes, si nous avions un projet de loi réclamant les sommes nécessaires pour les réaliser et que nous étions en mesure de comparer le coût de ces programmes au coût du chômage, nous nous rendrions compte qu'il serait bon de mettre en train ces projets afin qu'au moment de la reprise économique, nous puissions reprendre l'édification du pays. Si nous avions un tel espoir, le gouvernement n'aurait pas de problèmes et il n'aurait pas besoin d'invoquer l'attribution de temps. Nous accepterions d'adopter le projet de loi, car il présenterait des avantages aussi bien à court terme qu'à long terme. Si nous hésitons tant à accorder au gouvernement les sommes qu'il réclame, c'est parce qu'il ne nous a pas fourni les explications que nous lui avons demandées. Chacun sait que l'on ne peut guère lui faire confiance. Chacun sait qu'il n'a pas